بسم الله الرحمن الرحيم

# Le comportement à adopter vis-à-vis des gens de l'innovation

Louange à Allah. Que Ses éloges et le salut soient sur Son serviteur et messager, notre prophète Muhammad, ainsi que sur sa famille et l'ensemble de ses compagnons.

Ceci dit :

L'imam Ibn Batta (mort en 387 de l'Hégire) a dit dans «A-Charh wa-l-ibana» connu sous le titre «Al Ibana a-sughra» :

«**Et ne consulte personne parmi les gens de l'innovation dans [les affaires de] ta religion, et n'en fais pas ton compagnon durant tes voyages. Et si cela t'est possible, fais en sorte qu'il ne soit pas ton voisin.**

**Il fait partie de la Sunna de s'écarter de tous ceux qui adoptent une seule des croyances que nous avons citées, de même que de les boycotter et de les détester, et de boycotter quiconque les prendrait comme alliés, les secourrait, les défendrait ou les fréquenterait. Même si celui qui fait cela laisse apparaître la Sunna**».

---

Le cheikh Muhammad Ibn Hadi Al Madkhali -qu'Allah le préserve- a dit en commentaire de ces propos :

«Ce passage est très important ! Et, par Allah, il n'a pas été écrit pour rester dans les livres ! Il a plutôt été écrit pour être mis en pratique. Cependant, à notre époque, les gens vivent -comme disent certains de nos cheikhs- avec un état d'esprit opportuniste, au lieu d'avoir un état d'esprit religieux. Si son intérêt terrestre implique telle ou telle

chose, il le fait... même si la perte de sa religion réside dans cela! Et il n'y a de force ni de puissance que par Allah.

Le boycott des adeptes des innovations est donc une base parmi les fondements de la croyance des gens de la Sunna. Et c'est avec grande tristesse que l'on peut constater qu'il est négligé à cette époque, hormis chez une minorité. Et nous demandons à Allah de nous affermir sur la Vérité et la guidée jusqu'à ce que nous le rencontrions.

L'auteur -qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit : «**Et ne consulte personne parmi les gens de l'innovation dans [les affaires de] ta religion**». Pour quelle raison?

Car il n'est pas digne de confiance, conformément à ce que les salafs disaient : «N'ai pas confiance en l'adepte de l'innovation quant à ta religion, et ne le consulte pas dans tes affaires». Comme cela a été rapporté d'Al Fudayl Ibn 'Iyad : «N'ai pas confiance en l'adepte de l'innovation quant à ta religion».

Quant à toi, lorsque tu consultes un des partisans de l'innovation à propos de ta religion, ne l'as-tu pas [au préalable] considéré digne de confiance?!

En effet, le prophète ﷺ a dit : «**Le consulté est considéré digne de confiance**». Ainsi, toi, lorsque tu consultes un innovateur, c'est comme si tu témoignais qu'il est digne de confiance, intègre, car le prophète ﷺ a dit : «**Le consulté est considéré digne de confiance**». Ainsi, si tu consultes un des partisans de l'innovation, cela signifie que, pour toi, il est digne de confiance. Or les prédécesseurs -qu'Allah leur fasse miséricorde- disaient : «L'adepte de l'innovation : Ne te sens pas à l'abri de lui concernant ta religion». Quant à toi, si tu le consultes, c'est que tu t'es senti à l'abri de lui concernant ta religion !

Et de la même manière que cela est valable concernant les individus, cela est valable concernant les groupes. Il ne t'est donc pas permis de consulter l'innovateur à propos de ta religion du fait qu'il n'est pas digne de confiance dans ta religion, et comment peux-tu donc consulter quelqu'un qui n'est pas intègre?!

Al Mutawwakkil -qu'Allah lui fasse miséricorde- le calife abbasside, a écrit une lettre à l'imam Ahmad qu'il lui envoya par l'intermédiaire de ses messagers, comme l'a rapporté Muhammad Ibn Ahmad Ibn Mansur Al Marrudhi -qu'Allah leur fasse miséricorde-. En effet, il rapporta que les messagers du calife se rendirent auprès de l'imam Ahmad, et demandèrent l'autorisation d'entrer. Ils étaient au nombre de quatre et ils se présentèrent devant l'imam munis de la lettre du calife. On pouvait trouver dans cette lettre que les messagers apportèrent à Ahmad, la question suivante que le calife lui posa à propos du fait de déléguer la gouvernance [d'une contrée] à un *jahmi*. Il voulait savoir s'il lui était permis de solliciter l'aide des *jahmiyya* dans ce qui touche aux affaires des musulmans. L'imam Ahmad répondit à cela en disant: «On ne sollicite pas l'aide des *jahmiyya* dans ce qui touche aux affaires des musulmans». Puis il le questionna : «Peut-on avoir recours à l'aide du juif ou du chrétien dans ce qui a trait aux affaires des musulmans?», question à laquelle l'imam Ahmad répondit : «Oui, il est possible d'avoir recours au juif ou au chrétien dans ce qui a trait aux affaires des musulmans, tant qu'il n'y a pas à craindre qu'ils prennent le dessus sur les musulmans».

Il a voulu dire par là que s'il est une fonction par laquelle ils pourraient prendre le dessus sur les musulmans, comme on dit à notre époque : «Des fonctions qui confèrent un contact direct avec la masse des gens» et qui concernent les affaires courantes des gens, alors on ne les charge pas de cela. Par contre, si cela concerne un domaine particulier, à la portée limitée, et qu'il n'est pas craint qu'il s'en serve pour

prendre le dessus sur les musulmans, alors il n'y a pas de mal. Ahmad continua en effet en disant : «Il arrivait que les salafs aient recours à eux». Al Marrudhi le questionna alors : «On pourrait donc solliciter l'aide du juif ou du chrétien alors qu'ils sont mécréants, et on n'aurait pas le droit d'avoir recours à l'aide des *jahmiyya*?!»

L'imam Ahmad lui dit alors : «Ô mon enfant, les musulmans sont trompés par ceux-là!», les gens sont trompés par ce genre de personnes, et les considèrent après cela comme des gens de bien, sans problème. Il a donc dit : «les gens sont trompés par ceux-là!». Les *jahmiyya*, si on a recours à eux, les gens vont être trompés à leur sujet, quant au juif ou au chrétien, chacun sait que personne ne se fait tromper par eux.

Regarde donc cette grande compréhension ! Et c'est là le sens des propos tenus par les salafs, et par Allah nous en sommes fiers et le proclamons haut et fort du haut des minarets : «**Les adeptes des passions et des innovations sont plus dangereux pour les musulmans que les juifs et les chrétiens**». Nous sommes fiers de ce genre de paroles et n'éprouvons pas de retenue à les proclamer, et ce, étant donné que les gens ne sont pas trompés par le juif ou le chrétien! En effet, le musulman te dira sans hésitation qu'untel est un juif, c'est donc un mécréant, et qu'untel est un chrétien, c'est donc un mécréant, et il ne sera pas trompé par ceux-là.

Par contre, si tu te présentes avec un innovateur, et que tu lui attribues tel poste, ils diront : S'il y avait quelque chose de mauvais en lui, le sultan ne l'aurait pas mis ici, et c'est ainsi qu'ils se font tromper par ce genre de personnages.

Et de nos jours, on nous critique à cause de ce genre de propos, cette parole des salafs, à savoir: Nous craignons plus les adeptes de l'innovation, ou: les adeptes de l'innovation sont plus nocifs, ou dangereux pour l'Islam, ou plus dangereux envers les musulmans que les juifs et les chrétiens. À tel point que cela est devenu tabou et

caché aux yeux de nombreux salafis qui se sont mis à baisser la tête par crainte ou par honte. Non! Que cela te fasse avoir la tête haute, et explique-le [à ton entourage], et dis leur : Le juif et le chrétien, personne n'est trompé par eux, du fait de ce que les cœurs éprouvent comme dédain et détestation vis-à-vis d'eux, et du fait que leur cas est connu et dévoilé aux yeux de tous. Quant à l'innovateur, les gens sont trompés par lui, et si par la suite tu les mets en garde contre lui, ils répondent ; S'il y avait un quelconque mal en lui, ils ne lui auraient pas attribué cette place! Serais-tu plus savant que le gouvernement?! Et c'est ainsi que de grands maux s'abattent sur les musulmans. Ahmad a donc dit vrai -qu'Allah l'agrée- en disant : «les musulmans sont trompés par ceux-là» en visant les *jahmiyya.* Quant aux juifs et aux chrétiens, il n'est personne qui ne soit trompé par eux, personne n'est trompé ni ne penche vers eux, contrairement à l'innovateur à propos de qui ils sont trompés et floués.

Puis l'auteur a dit : «**et n'en fais pas ton compagnon durant tes voyages**». Ce qui signifie que tu ne dois pas faire de l'innovateur un compagnon de voyage, car, d'une part, il n'est pas digne de confiance, et, d'autre part, tu vas être mené durant ton voyage à quelque peu «te lâcher». Or, lorsque l'individu «se lâche» il est forcément moins vigilant. Et il se peut qu'il, pour plaisanter, se mette à tenir des propos dépassant les limites du convenable, ou que survienne de lui une erreur ou autre faux pas. Ainsi ce genre d'attitude durant le voyage fait partie de l'intimité de l'homme, et il convient qu'il ne laisse apparaître cela qu'à une personne qu'il aime.

Ne tiens donc pas compagnie à cet innovateur durant ton voyage car il n'est pas digne de confiance et risquerait de diffuser ce genre de faux-pas. Quant à ton frère qui est intègre, il cachera cela et te conseillera. Dans ce qui reste du domaine du licite, il cachera, mais si cela rentre dans le domaine de l'erreur à corriger, il conseillera.

En résumé, ne prend pas l'innovateur comme compagnon dans ton voyage, car le fait qu'il voyage avec toi n'est pas à voir d'un bon œil -et c'est d'Allah que l'on demande la protection-.

«**Et si cela t'est possible, fais en sorte qu'il ne soit pas ton voisin**»

Agis ainsi, car cela a été rapporté des salafs -qu'Allah leur fasse miséricorde- un nombre innombrable de fois. Ils disaient : «Que les singes et les porcs vivent à côté de moi m'est préférable au fait que mon voisin soit un innovateur», et ce, étant donné que ces animaux ne sont pas redevables de l'accomplissement des obligations ni du délaissement des interdits, alors que les maux de l'innovateur peuvent s'étendre jusqu'à son voisinage.

C'est ainsi que, si un sunnite vient à habiter au milieu de *rawafid*, il constatera que le premier des méfaits qui le touchent est que ses frères ne se rendront pas dans ce quartier dans lequel il réside à cause du dédain qu'ils éprouvent envers les *rawafid*. Ainsi, s'il réside parmi eux, qu'il supporte l'isolement dont il sera victime. Et cela sera dû au mal de ce type de voisinage.

Les salafs disaient : «Qu'un joueur de flûte ou de tambour soit mon voisin m'est préférable à ce qu'un innovateur vive à côté de chez moi». Et cela, car le musicien, je peux soit casser sa flûte ou son tambour, soit le réprimander, et le problème sera résolu. Quant à l'innovateur, non, il ne s'arrête pas. Ainsi, il ne convient pas de vivre à côté de ce genre de personnes. C'est d'ailleurs pour cela que l'on dit : Le choix du voisin prévaut sur choix de la demeure.

Ils me reprochent d'avoir vendu ma maison à un prix dérisoire

Mais ce qu'ils ne savent pas c'est que j'y avais un voisin dérangeant

Je leur ai donc dit de cesser leurs histoires

Car c'est par son voisin qu'augmente le prix de la maison ou descend

Et lorsque ceux qui insultent les compagnons du prophète ﷺ ont commencé à faire apparaître cela à Bagdad, les adeptes de la Sunna en sont sortis pour vivre dans sa banlieue, et cela est d'ailleurs relaté dans «L'Histoire de Bagdad». Qu'Allah fasse donc miséricorde à nos prédécesseurs qui ont concrètement mis en application ce principe.

Je vous dis donc que -par Allah- ce genre de propos n'ont pas été écrit pour rester dans les livres. Ils ont plutôt été écrits pour être propagés, diffusés et enseignés dans ce genre d'assises. Il convient donc que les gens en soient informés afin qu'ils l'appliquent. Ensuite, l'agréera qui l'agréera, et se vexera qui se vexera, et cela ne te touchera en aucun cas, ô toi le sunnite.

[L'auteur a dit] «**Il fait** -également- **partie de la Sunna de s'écarter de tous ceux qui adoptent une seule des croyances que nous avons citées**».

C'est-à-dire : ce qui a été cité précédemment dans ce livre, étant donné qu'il représente le dogme des gens de la Sunna et de l'union sur la Vérité. Ainsi, quiconque contredirait un seul des points qui ont été mentionnés, alors il fait partie de la Sunna de le mettre à l'écart et de s'en écarter, de même qu'il convient d'être courroucer vis-à-vis de lui et de le blâmer. Et pas seulement lui! En effet, doit également être boycotter celui qui le prend comme allié, l'aide, le soutient, le défend et le fréquente, «**même si celui qui fait cela laisse apparaître la Sunna**».

Dis donc à ceux-là parmi nos contemporains : Que disent-ils de ce genre de propos?!

Ceux qui prétendent être sur la Sunna alors qu'ils défendent ceux qui contredisent un des points qui ont été mentionnés -or, ce qui a été mentionné n'est autre que les bases

fondamentales du dogme des gens de la Sunna-, ils les défendent et cherchent à les innocenter. Par exemple, [concernant] l'insulte des compagnons, [ils disent:] Non, si celui qui la prononce est, à la base, sunnite alors on ne dit pas que c'est un innovateur, ou que c'est un *rafidi*.

Cela, alors qu'Ahmad -qu'Allah lui fasse miséricorde- disait : «Celui qui critique un seul compagnon, ou incite à le critiquer, ou cite ses défauts, n'est qu'un sale innovateur *rafidi*».

Mais de nos jours, non! Ils te disent : Si c'est un sunnite [à la base], alors nous ne disons pas que c'est un innovateur.

Pourtant, les *khawarij* ne sont-ils pas sortis de la sphère de la Sunna à cause [du fait qu'ils ont contredit au sujet] d'un seul fondement? De même que les *rawafid* qui n'en sont sortis qu'à cause [de la contradiction à] un seul fondement, de même que les *qadariyya*.

**Il n'a pas été attendu que toutes les contradictions [à la Sunna] se réunissent dans chaque groupe égaré afin qu'on considère qu'il est sorti de la sphère de la Sunna. [La contradiction à] un seul fondement suffit. Et ce, car le dogme des gens de la Sunna est un tout, et quiconque contredit, ne serait-ce qu'un fondement, c'est comme s'il avait était en contradiction avec l'ensemble de ces fondements. Il est donc mis à l'écart est attribué à l'innovation dont il s'est rendu coupable.**

Ainsi, nous disons : Untel est *rafidi*, et s'il a contredit en tombant dans l'*Irja*, nous disons que c'est un *murji°*, même s'il est en conformité avec la Sunna dans l'ensemble des autres domaines de la Sunna. Les *murji°a* ne se sont-ils pas égarés uniquement dans la question de la foi?! Et les *khawarij* ne se sont-ils pas uniquement égarés dans les questions de l'écoute et de l'obéissance [dues aux gouverneurs musulmans] et dans

le fait qu'ils aient considéré que celui qui commet un grand pêché sort de l'Islam?! Et les *qadariyya* ne se sont-ils pas égarés uniquement dans la question du destin?! Et ainsi de suite.

Ainsi, quiconque est en opposition avec la Sunna dans une seule de ces questions, il est obligatoire de le mettre à l'écart dans un premier temps, puis de le boycotter, ainsi on ne lui adresse pas le salam, ni la parole, on ne s'assied pas avec lui, on ne le consulte pas, et on ne voyage pas en sa compagnie, jusqu'à ce qu'il se repente et que son entourage prenne conscience [de la gravité de son cas]. Il doit donc être blâmé et détesté à cause de l'innovation qu'il a commise, sinon, comment les gens vont ils comprendre qu'il est dans le faux, si ce genre de personnes n'est pas critiqué, comment les gens vont ils se rendre compte?!

Et la critique n'est pas comptée comme de la médisance dans six cas de figure. Parmi ces six : Celui qui commet ouvertement un acte de perversité. Et ce dont nous parlons ici compte parmi les pires formes de perversité -nous demandons à Allah de nous en préserver-. En effet, les innovateurs, à ce niveau-là, sont des pervers. Car la perversité c'est le fait de sortir de la droiture -nous demandons à Allah la santé de même que d'être épargnés-. Et il n'est pas possible que les gens soient sur leurs gardes les concernant sans qu'ils ne soient détestés et blâmés. Et le fait de faire cela ouvertement n'est pas de la médisance, et il n'y a pas de médisance concernant l'innovateur, lorsqu'il s'agit de mettre en garde et d'éclaircir les gens.

Et il en est de même pour celui qui s'allie à lui. S'il s'allie à lui alors qu'il est au courant [de son cas], alors on le considère pareil que lui.

Quant à toi, à première vue, s'il est sunnite, il t'est obligatoire d'avoir une bonne opinion de lui. Tu le conseilles, comme l'a dit l'imam Ahmad, et comme l'a, entre autre, rapporté de lui Abu Dawud -qu'Allah lui fasse miséricorde- :

«Ô Aba 'Abdi-Lah, si je vois un homme en compagnie d'un innovateur, est-ce que je le boycotte, ou est-ce que je lui parle?», il répondit : «Il convient plutôt que tu le mettes en garde contre lui».

[...] Il a donc dit de le mettre en garde contre lui, puis il a ajouté : «Puis si tu le vois par la suite marcher à ses côtés, alors considère-le comme lui».

Ainsi, le fait de boycotter ceux qui s'allient aux innovateurs est une pratique établie chez les salafs -qu'Allah leur fasse miséricorde-. Surtout si, en plus de s'allier à eux, l'individu ajoute à cela qu'il les secoure, les défend, et leur tient compagnie.

Aujourd'hui, on nous est venu avec une manière nouvelle de voir les choses, ainsi on te dit : Untel est sunnite mais commet des erreurs, c'est un salafi qui a commis des erreurs!

Quelles sont ses erreurs?! Il suit la voie des *khawarij*. Lorsque tu regardes lesdites erreurs, tu te rend compte que c'est un *khariji*, tu regardes lesdites erreurs, et tu te rends compte que c'est un *rafidi* qui insulte les compagnons [du prophète ﷺ]. Tu regardes lesdites erreurs, et tu te rends compte que c'est un *jahmi*. [... Et après ça, on te dit que] c'est un sunnite qui a commis des erreurs!

Également, au lieu de dire qu'untel est innovateur, ils se sont mis à dire : Il a été rendu innovateur. Et tout cela n'est qu'un moyen de se moquer des gens, en particulier la jeunesse salafie.

Tous ces propos sont nuls et non avenus, car quiconque s'allie à l'innovateur ou le défend lui est identique, c'est un innovateur comme lui, sans aucun doute ni aucune hésitation. Et s'il se contente de lui tenir compagnie, alors nous disons, comme nous l'avons précédemment vu en parlant du fait de fréquenter les adeptes des passions :

[Le cheikh récita alors quelques vers de poésie exposant le fait que la valeur de l'individu dépend de qui il fréquente et mettant en garde contre le danger des mauvaises fréquentations, puis il ajouta :]

Si tu vois un homme en compagnie d'un innovateur et que tu l'as averti à son sujet, et qu'il a refusé, alors considère-le comme lui. Pourquoi?

Car «**L'individu est sur la même religion que son ami intime**» et car «**Les âmes sont telles des armées regroupées, celles qui sont en accord s'unissent, et celles qui se réprouvent mutuellement s'éloignent les unes des autres**», [puis il récita d'autres vers de poésie allant dans ce sens].

Donc, si tu le vois avec lui, sache qu'il l'aime, étant donné que nous avons vu précédemment que l'anse la plus ferme de la foi c'est le fait d'aimer pour Allah et de détester pour Allah. Il est donc impossible que l'adepte de la Sunna aime l'adepte de l'innovation. Ceci car l'amour est un penchant du cœur, et il ne peut se manifester que si les cœurs se rapprochent.

Al Asma'i -qu'Allah lui fasse miséricorde- disait : «Lorsque les cœurs se rapprochent dans une affiliation, les corps se rapprochent par la fréquentation».

C'est-à-dire que si le cœur est affilié à une chose, et qu'untel est affilié à la même chose, alors les corps se rencontreront, car l'individu est sur la même religion que son ami intime, et il n'est donc pas possible qu'il s'allie à lui sans qu'il ne soit sur la même

voie que lui, et il ne secoure pas sa cause sans qu'il ne soit sur la même voie que lui, et il ne le défend pas sans être sur la même voie que lui, et il ne lui tient pas compagnie sans être sur la même voie que lui. Même si il laisse paraître devant toi qu'il est un partisan de la Sunna. Car, par Allah en dehors de qui nul dieu ne mérite d'être adoré, un adepte de la Sunna ne pourra jamais se réunir avec un adepte de l'innovation! Même s'il te prétend être sur la voie de la Sunna, nous lui disons : Les actes confirment ou infirment, or tes actes contredisent ta parole -nous demandons à Allah la santé de même que d'être épargnés-.

[...] Et que les éloges d'Allah, Son salut et Ses bénédictions soient sur Son serviteur et messager, notre prophète Muhammad, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et ses suiveurs dans l'excellence.

Traduit par 'Abdu-Rahman Colo, à Montpellier, le 11/02/1435